

Master PE

CM de phonologie

Septembre 2011

Anne Lacheret

www.lacheret.com

Diaporala sur page enseignement (en bas de la liste)

Bibliographie support :

- Brigaudiot M., 2004, *Premières maîtrise de l'écrit*, Paris, Hachette,
- P. Léon, 2007, *Phonétisme et prononciation du français*, Paris, Colin
- M. Riegel & al. 1994, *les sons du français : phonétique et phonologie*, Paris, Puf.
- Ducrot et Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des Sciences du langage*, Paris Seuil 1995

Pourquoi des enseignements de phonétique/phonologie

- PE ont toujours eu des formations de phonétique et phonologie à ce rythme et à ce niveau
 - Faux de dire que ce cours s'adresse à des étudiants de 4^{ème} année de linguistique
 - Cours M2 : cours de didactique de l'apprentissage de l'écriture et de la lecture qui s'appuient sur ces connaissances minimales en phonétique et phonologie
 - L'orthographe suppose des connaissances sur l'interface entre écriture et données sonores du langage (code oral/code écrit)
 - En outre :
 - *conscience phonologique* au programme de l'école maternelle et du CP car celle-ci doit être en place pour l'acquisition de la lecture et de l'écriture
- Méthodologie pour utiliser de façon efficace le cours de phonologie
- Validation d'acquis : voir surtout les diapositives qui pointent sur un exercice
- Pratique d'enseignement : tout le diaporama peut être utile , notamment tout ce qui concerne l'interface phonologie/ orthographe et plus généralement code oral/code écrit

Partie 1

- Pourquoi des connaissances sur les données sonores sont importantes pour un PE
- Comment des connaissances sur les données sonores ?
- Bilan : didactique de phonologie
- Quel type de phonologie ?
 - De la phonétique à la phonologie
 - Des traits articulatoires aux traits distinctifs
 - De quelques phénomènes particuliers de la phonologie du français : le 'e' caduc et la liaison comme segments dits flottants ou phonèmes latents
 - Du conduit vocal à l'alphabet phonétique international

Partie 2

- Code oral, code écrit : système phonographique complexe
 - Phonologie et orthographe : phonèmes vs graphèmes
 - Morphophonologie : système économique vs redondance des marques
- La syllabe
 - Les différents constituants syllabiques
 - Du mot phonologique au mot graphique

Partie 3

- Prosodie : intonation, accentuation, rythme

Partie 1

Les données sonores du langage

Pourquoi des connaissances sur les données sonores sont importantes pour un PE (1/4) ?

- Distinguer les sons de la parole
 - Aborder le principe alphabétique de nos écritures
→ Parties 1 et 2 du cours
 - Le plaisir du texte : oraliser un texte ou mettre en voix = donner sens à ce qu'on lit → connaissances prosodiques
 - Relations avec :
 - La syntaxe du texte
 - La sémantique du texte
 - L'expressivité
- Partie 3

Pourquoi des connaissances sur les données sonores (2/4) ?

- Parce que la conscience phonologique (CPh) est au programme de l'école maternelle et du CP
 - Conscience de la structure segmentable de la parole qui aboutit à la conscience des phonèmes et à leur discrimination fine.
 - Elle se traduit dans la capacité à identifier les composants phonologiques de la langue et à pratiquer des opérations sur ces composants (localiser, enlever, substituer, inverser, combiner, ajouter, etc)
 - Localiser la syllabe -pi dans papillon
 - Enlever la syllabe -rai dans partirai
 - Substituer le son g au son b dans bateau
 - etc

Pourquoi des connaissances sur les données sonores (3/4) ?

- Système alphabétique code des unités phonologiques (phonèmes)
- CPh nécessaire à l'entrée dans l'écriture et à la compréhension du système alphabétique
- Connaître les principales valeurs phoniques des lettres (système phonographique complexe)

Pourquoi des connaissances sur les données sonores (4/4) ?

- De l'implicite à l'explicite : premiers entraînements pour l'enfant à adopter une attitude d'expert sur sa langue (vrais petits scientifiques), c'est-à-dire prêter attention à la langue dans son fonctionnement et ce dès la maternelle
- Développer une attitude de réflexion face à la langue (on parle de **conscience réflexive**) aide les élèves à construire les sous-basements du système d'écriture qu'ils vont utiliser

Comment des connaissances sur les données sonores ? (1/5)

- Accepter l'idée que
 - La motivation des élèves ne réside pas seulement dans des activités ludiques
 - La réflexion sur la langue peut se révéler très motivante pour les élèves :
 - Analyser la langue
 - Prendre conscience de ses règles de fonctionnement
 - Accroître un sentiment de contrôle (se sentir un peu expert, sécurité langagière)

Comment des connaissances sur les données sonores ? (2/5)

- Ne plus s'intéresser à la chose (au **référént**) mais au **signe** (**signifiant/signifié**) = pas facile !
 - PE : *Est-ce que tu entends chat dans chameau ?*
 - E: *il n'y a pas de chat dans le chameau, le chameau n'a pas mangé le chat*
 - PE : *c'est quoi le féminin d'ami ?*
 - E : *copine*
 - PE : *Dans la phrase "Le voleur a volé les pommes", où est le sujet ?*
 - E: *en prison*
 - PE : *le futur du verbe je baille est ?*
 - E: *je dors*

Comment des connaissances sur les données sonores ? (3/5)

- E. Ferreiro (chercheuse de culture espagnole qui s'est penchée sur le développement des conceptualisations de l'écrit chez l'enfant) : il y a tte une progression dans la conscience phonologique et dans l'entrée du système alphabétique
 - Représentation iconique de l'écriture : la taille du mot correspondrait à la taille de l'objet (*ours vs papillon, train vs locomotive*)
 - Écriture par syllabogrammes : autant de signes que de syllabes
 - Compréhension du fait que notre écriture alphabétique code non pas des syllabes mais des phonèmes
- → Exercices de prise de conscience en sachant que :
 - Discriminer dans la chaîne parlée jusqu'au niveau du phonème est une démarche très abstraite particulièrement en ce qui concerne les phonèmes difficilement audibles et donc difficilement isolables (consonnes) : pas seulement *qui sonne avec* mais aussi *qui se substitue à autre chose*

Comment des connaissances sur les données sonores ? (4/5)

- Travail en conscience phonologique permet aux enfants d'entrer dans (une partie de) notre système d'écriture, qui est lui-même :
 - une **combinatoire syntagmatique** d'une part
 - et qui correspond sur **l'axe paradigmatique** à des relations phonème-graphème (même si ces relations ne sont pas univoques, loin s'en faut)

Bilan : didactique de phonologie (5/5)

- Décomposer les mots en syllabes
- Comparer et localiser les syllabes
- Segmenter en mots
- Transformer des mots
- Comparer et trier selon les attaques et les rimes
- Transformer les syllabes en modifiant les phonèmes
- Maîtriser la double catégorisation phonologique/sémantique)

Quel type de phonologie ? (1/1)

Phonologie **synchronique**

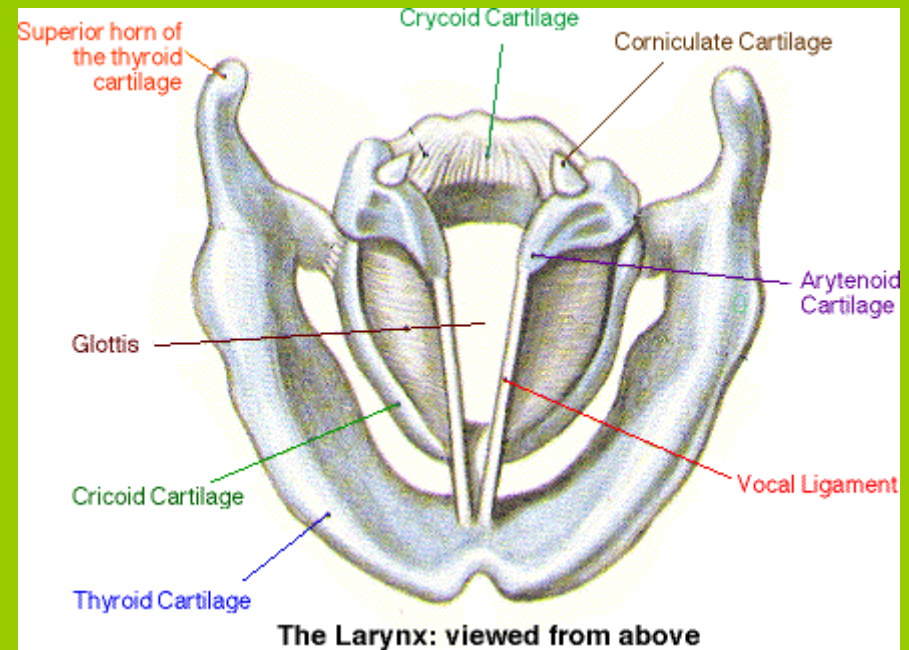
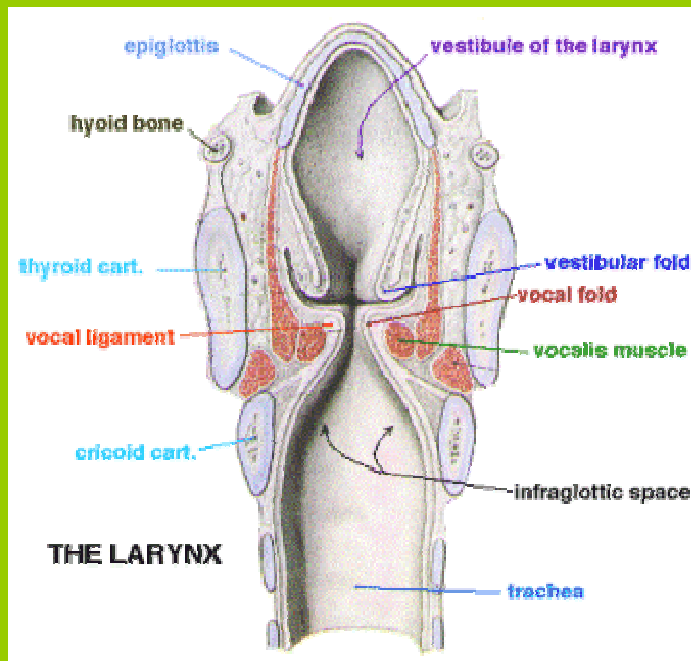
- La question pour la phonologie est donc de savoir quelles sont les règles qui régissent la prononciation d'une langue, et ce à deux niveaux
 - Niveau **segmental** (phonologie du français : 'e' caduc + liaison, correspondance phonographique)
 - Niveau **suprasegmental** : intonation, accentuation et rythme
- Phonologie standard (français de référence)
- Attention la langue bouge, et à l'intérieur d'elle les prononciations également

De la phonétique à la phonologie (1/4)

- *On peut sélectionner dans la masse des faits physiologiques, physiques et perceptifs mis en évidence par la phonétique, ceux qui assurent la communication du sens, c'est-à-dire qui permettent de distinguer entre elles les unités significatives : c'est la phonétique fonctionnelle ou phonologie dont les méthodes relèvent de la linguistique. Riegel , 39.*
- *Ce qui intéresse au premier chef le linguiste, ce n'est pas la réalité matérielle des sons (susceptibles d'infinies variantes...) mais ce qui en assure le fonctionnement de la communication, ce en quoi ils constituent un système. On passe ici du plan de la phonétique à celui de la phonologie. Riegel, 47.*
- *Décrire les sons du français oblige à de fréquents allers et retours entre ces divers points de vue. Riegel, 39 (phonétique-phonologie)*

De la phonétique à la phonologie (2/4)

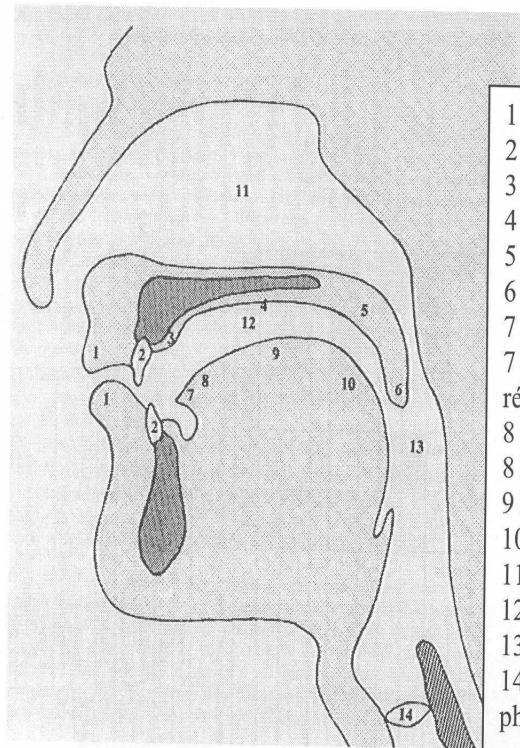
Source vocale : le larynx



De la phonétique à la phonologie (3/4)

Les principaux organes

- La place de l'articulation (point d'articulation) et les articulateurs mis en jeu



- 1 Lèvres
- 2 dents
- 3 alvéoles
- 4 palais dur
- 5 palais mou (velum)
- 6 Uvula
- 7 Apex
- 7 Face inférieure :
rétroflexes
- 8 Couronne
- 8 Lame
- 9 Dos
- 10 Racine
- 11 fosses nasales
- 12 cavité orale
- 13 larynx
- 14 Glotte
pharynx

- Labiales (bilabiales) [p, b]
- (labiodentales) [f, v]
- Dentales [t̪, d̪]
- Alvéolaires [t, d]
- Alvéopalatales (pré palatales) [tʃ, dʒ]
- Palatales (médio palatales) [c, ɟ]
- Vélares [k, g]
- Uvulaires [q, ɢ]
- Laryngales
- Pharyngales [ħ, ʕ]
- Glottales [ʔ, h]

De la phonétique à la phonologie (4/4)

→ Classements des phonèmes

- Matériel utilisé pour représenter le phonèmes d'une langues
 - traits articulatoires
 - équivalents acoustiques (caractéristiques physiques des sons produits) : \pm arrondi, \pm bas, etc
 - Symboles

Des traits articulatoires aux traits distinctifs (1/8)

- 3 sources articulatoires : pharyngale, buccale, nasale
- Lieux (points) et modes d'articulation : créer des **contrastes** (cf. *infra*)
- En phonétique : tous les sons peuvent faire l'objet d'une étude précise
- En phonologie :
 - seuls ceux qui donnent lieu à l'opposition de formes linguistiques (en français : *par/bar* vs *ri/Ri*)
 - Pour les autres, on parle de **variante libre** (habitude de parler) ou **combinatoire/contextuelle** (influence des sons les uns sur les autres */apsã/* et aussi contraintes morphologiques */mã₃e/* vs */mã₃ε*)

Des traits articulatoires aux traits distinctifs (2/8)

- Un phonème est construit autour d'un faisceaux de traits articulatoires spécifiant son mode et son lieu d'articulation
 - (p = [+cons], [+occlusif], [+sourd], [+labial])
 - Règle : si la substitution d'un trait articulatoire par un autre a comme conséquence l'occurrence d'un nouveau sens, alors cette substitution est linguistiquement pertinente, *i.e.* ces traits articulatoires ont une valeur distinctive (**traits distinctifs**), ils donnent naissance à deux phonèmes en tant qu'unités oppositives dans la langue (opposition de deux **paires minimales**)
 - occlusif/fricatif → p/f (pær vs fær)
 - Sourd/sonore → p/b (par vs bar)
 - Labial vs dental (par vs tard)
- Phonème : **unité fonctionnelle distinctive, oppositive**

Matrices de traits distinctifs (3/8)

	arrondi	antérieur	continu	nasal	sonore	sonante	voyelle	moyen	fermé
p	+	+							
b	+	+			+				
m	+	+	+	+	+	+			
f	+	+	+						
v	+	+	+		+				
t		+							
d		+			+				
n		+	+	+	+	+			
s		+	+						
z		+	+		+				
l		+	+		+	+			
k									+
g					+				+
ŋ			+	+	+	+			+
ʃ			+						+
ʒ			+		+				+
ʒ			+		+	+			+
i		+	+		+	+	+		+
e		+	+		+	+	+	+	+
ɛ		+	+		+	+	+	+	
a		+	+		+	+	+		
y	+	+	+		+	+	+		+
ø	+	+	+		+	+	+	+	+
œ	+	+	+		+	+	+	+	
u	+		+		+	+	+		+
o	+		+		+	+	+	+	+
ɔ	+		+		+	+	+	+	
ë		+	+	+	+	+	+	+	
ï			+	+	+	+	+		
õ	+		+	+	+	+	+	+	
j		+	+		+	+			+
w	+		+		+	+			+
ɥ	+	+	+		+	+			+

La prononciation du français **ici** et **maintenant** (4/8)

- Des oppositions distinctives **ici** et non distinctives **ailleurs**
 - Variétés de français ± conservatrices
 - Français « standard » vs français régional, domaine de la francophonie (cf. exemple Canada, Belgique, Suisse)
- Des oppositions distinctives hier et non distinctives maintenant : les voyelles
 - Oppositions disparues (en français standard)
 - en français standard : variation de durée ne constitue plus un trait phonologique : *un cri/des cris* alors qu'elle continue à opérer dans certains domaines de la francophonie : *de* vs *deux* en Côte d'Ivoire : /də/ vs. /døː/
 - Oppositions menacées :
 - (1) Opposition /e/ vs /ɛ/ : *l'opposition tend à s'estomper dans certains parlars (à Paris notamment) et on cesse d'opposer gai [ge] et guet [gɛ], j'ai [ʒe] et (que) j'aie [ʒɛ], je viendrai [vjɛ̃drɛ] et (je) viendrais [vjɛ̃drɛ]; la neutralisation profite alors à [ɛ], au dépens de [e]. Riegel, 48.*
 - (2) *patte* vs *pâte* /a/ vs /ɑ/, *brun* vs *brin* /ɛ̃/ vs /ɑ̃/
 - Faible rendement des oppositions phonologiques en jeu : peu de paires minimales
 - Principe d'économie articulatoire : geste articulatoire le plus simple gardé → affaiblissement de la fermeture (1), labialisation (2)

Variantes libres et conditionnées (5/8)

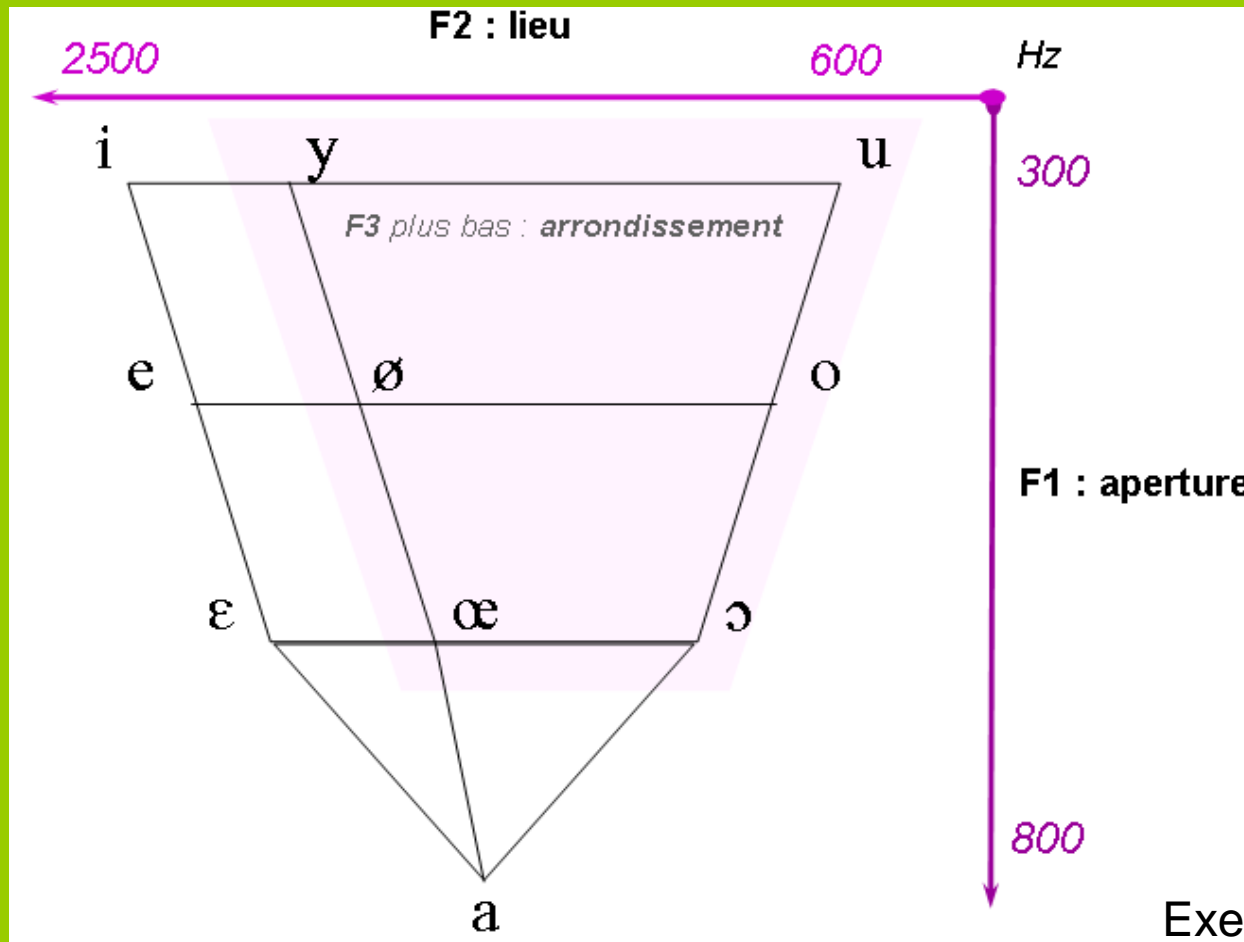
- Variantes libres intéressantes pour la sociophonologie
 - Celles qui révèlent l'appartenance à un milieu social ou géographique
 - Ex occlusives sonores assourdies en Alsace : *abris* → [apri]
 - Appendice fricatif sur occlusives dentales au Québec : *tiens* → [t^sjẽ]
 - Diphtongaison en Lorraine : *mariée* → [marjei]
 - etc
- Variantes conditionnées
 - *Elles sont produites par l'influence de l'entourage phonétique sur la réalisation du phonème. Celui-ci est souvent modifié par un phonème voisin qui le « colore » de ses caractéristiques propres. Riegel, 52*
 - Assimilation consonantique par dévoisement *cheval* → /ʃfal/
 - Assimilation consonantique par assourdissement *absent* → /apsã/
 - L'assimilation pouvant être progressive ou régressive

La notion de contraste (6/8)

- Systèmes phonologiques des langues du monde variables
 - Nombre de voyelles
 - Nombre de consonnes
 - Nombre de types syllabiques (cf. *infra* pour les syllabes du français)
- Les oppositions phonologiques reposent sur des oppositions articulatoires maximales, ex. voyelles
 - Plus il y a de voyelles plus les contrastes en ouverture et en labialité sont restreints, moins il y a de voyelles (ex système à 3 voyelles), plus les contrastes sont maximaux.
 - Ces processus ne seraient pas spécifiques à la phonologie, ni même au langage mais correspondraient à des fonctions cognitives élémentaires d'organisation de formes, *i.e.* de mise en contrastes.
 - Rapport nombre de voyelle/degré de contrastes

La notion de contraste (7/8)

Les voyelles du français



Bilan sur le phonème comme unité minimale distinctive (8/8)

- *Nous donnerons désormais à ces sons élémentaires, voyelles ou consonnes, leur nom scientifique de **phonèmes**. Ceux-ci se définissent comme les **unités minimales distinctives** sur le plan sonore. Leur identification est la tâche première de la phonologie, qui les isole en prenant en considération les **paires minimales**, c'est-à-dire les séquences qui ne se distinguent que par la plus petite différence possible : /p/ et /b/ sont deux phonèmes distincts dans la mesure où « une pierre » n'est pas « une bière ». Riegel, 41.*
- *Le **système phonologique** est constitué de l'ensemble des oppositions jouant un rôle effectivement distinctif. Et chaque phonème est alors défini par la somme de ses traits pertinents, c'est-à-dire des caractéristiques permettant de le différencier des autres phonèmes, abstraction faite des traits qui ne sont pas fonctionnels. Riegel, 48.*

De quelques phénomènes particuliers de la phonologie du français : les segments dits flottants ou phonèmes latents

E caduc et liaison (1/7)

- 'e' caduc
 - *Le E caduc doit son nom au fait qu'il peut tomber, comme les feuilles d'automne. On dira aussi bien « je sais » que « j'sais ». On l'appelle également, pour la même raison, « E instable », ou « E muet ». Les anciens grammairiens le nommaient encore E féminin parce qu'il est encore à l'écrit, la marque morphologique du féminin pour distinguer par exemple « aimé [eme] » de « aimée [em:e] ». Dans ce dernier cas, le E caduc a disparu très tôt à l'oral, remplacé par un allongement compensatoire qui marquait ainsi le féminin. On entend encore ce féminin dans la prononciation de quelques provinciaux. En français moderne, l'E muet de fin de mot indique la prononciation de la consonne finale, comme dans « partent » [part] en face de « part » [pa:r].*
Léon, 211
 - Symbole phonétique /ə/

De quelques phénomènes particuliers de la phonologie du français : les segments dits flottants ou phonèmes latents

E caduc et liaison(2/7)

- Règles de prononciation du 'e' caduc : tendances les plus courantes (français standard)
 - Finale de mot : chute : *robe* → /rɔb/
 - Milieu de mot : chute : *seulement* → /soelmã/
 - Début de mot : Prononciation ou chute équiprobables : *demander* → /dəmãde/ ou /dmãde/
- Quand plusieurs 'e' caduc se suivent dans la chaîne : un 'e' sur deux peut tomber, pas plus pour éviter trop de consonnes contigües (voir la fameuse règle des 3 consonnes)
 - Revenir → /rəvnir/ ou /rvənir/
 - Attention : réalité plus complexe : *un secrétaire* → /ẽskretɛr/
 - → Voir la nature articulatoire des consonnes en jeu
- Règle des 3 consonnes → 'e' caduc sans correspondant graphique
 - Un ours blanc → /ẽnursəblã/
- Mais aussi structure rythmique : équilibre rythmique
 - groupe long → élision
 - groupe court : maintien
 - *Porte-feuille* vs *porte-monnaie*
 - *Garde-boue* vs *garde barrière*

De quelques phénomènes particuliers de la
phonologie du français : les segments dits flottants
ou phonèmes latents
E caduc et liaison (3/7)

- Statut phonologique du 'e' caduc ?
 - Oui : opposition de paires minimales : /ə/ vs phonème zéro
 - *Dehors vs dors*
 - *Le heurt vs l'heure*
 - *Le hêtre vs l'être (et le néant)*

De quelques phénomènes particuliers de la phonologie du français : les segments dits flottants ou phonèmes latents
E caduc et liaison(4/7)

- Les liaisons (voir aussi *infra*, prosodie),
 - Dans une succession de deux mots, on voit apparaître à la fin du premier mot une consonne latente qui figure dans l'écriture, mais n'est normalement pas prononcée; comparez « un petit enfant » [œ̃ptitãfã] et « un petit garçon » [œ̃ptigarsõ]. Parfois, le phénomène est plus complexe, il y a modification du timbre de la voyelle précédente; comparez « le divin enfant » [lədivinãfã] et « l'enfant divin » [lãfãdivẽ]. Riegel 55
- 4 consonnes de liaison courante
 - /z/ : graphie s, x, z (*des enfants, deux enfants, chez un ami*)
 - /t/ : graphies t,d (*c'est un enfant, prend-il ?*)
 - /n/ : graphie n (*un ours*)
 - /v/ : graphie f (*neuf heures*)
- Liaison plus rare en 'r' et en 'p' (*premier enfant, trop aimable*)

De quelques phénomènes particuliers de la phonologie du français : les segments dits flottants ou phonèmes latents
E caduc et liaison (5/7)

- Rôle phonologique de la liaison
 - Distinctif : *les auteurs vs les hauteurs*
 - Morphologiques : *ils aiment vs il aime*
- Perspectives sociophonologiques (Léon, 216-217)
 - Fonction identificatrice régionale
 - Fonction identificatrice sociolectale : le discours jeune et expressif

De quelques phénomènes particuliers de la phonologie du français : les segments dits flottants ou phonèmes latents

E caduc et liaison (6/7)

- Conditionnement syntaxique de la liaison obligatoire, facultative ou interdite (Riegel)
 - principe général : plus les mots qui se succèdent dans la chaîne sont syntaxiquement liés (cohésion syntaxique), plus ils vont liasonner et inversement (en relation avec la prosodie, la formation des groupes accentuels, cf. *infra*, partie 3)
 - Mots appartenant au même syntagme : liaison obligatoire (*des enfants, de grands amis*)
 - Dépendant + tête : liaison (*elles ont faim*)
 - Tjrs liaison entre le clitique et sa tête; det et nom
 - Pas de liaison entre deux unités n'appartenant pas au même constituant ((1) *j'ai rencontré des enfants intelligents* vs (2) *j'ai trouvé ces enfants intelligents* : fonction syntaxique de (1) : épithète, (2) attribut du COD)
 - Cas de la liaison devant 'h' initial : dépend du statut étymologique du 'h' initial (emprunt : 'h' aspiré ou survivance du latin : 'h' muet ?)
 - *Petit homard, des haricots, des hommes*

De quelques phénomènes particuliers de la phonologie du français : les segments dits flottants ou phonèmes latents

E caduc et liaison(7/7)

- Voir aussi Léon pour le rôle **phonosyntaxique** de la liaison
 - 225 : mécanisme de la liaison : la cohérence syntagmatique
 - 226: non cohérence syntagmatique : liaison interdite
 - 227: cohérence forte du groupe nominal : liaison obligatoire
 - 227: cohérence variable du groupe verbale : deux types de liaison
 - 228: cohérence variable des groupes adverbiaux ou prépositionnels : liaison variable
 - 228 : syntagmes à forte cohérence : les groupes figés
- Et aussi Léon :
 - 230: Rôle phonostylistique de la liaison
 - 231 : Evolution de la liaison
 - 232 : la liaison sans enchaînement
 - 233 : la liaison fautive

Les consonnes finales de mot non muettes (1/1)

- Parmi les consonnes terminales de mots certaines sont muettes devant consonne ou en fin de groupe, et donc sujettes à liaison
 - Pour mémoire :
 - /z/ : graphie s, x, z (*des enfants, deux enfants, chez un ami*)
 - /t/ : graphies t, d (*c'est un enfant, prend-il ?*)
 - /n/ : graphie n (*un ours*)
 - /v/ : graphie f (*neuf heures*)
- Pour qu'elles soient prononcées dans tous les cas, ces consonnes doivent être suivies du graphème 'e' (ex. petit > petite)
- On risque d'en inférer une règle orthographique générale fausse selon laquelle toute consonne terminale prononcée est suivie à l'écrit du graphème 'e'
- De fait, cette inférence fausse entraîne des erreurs nombreuses ne tenant pas compte des variations morphosyntaxiques entre nom ou adjectif et verbe ou entre masculin et féminin.
 - /djagnostik/ NOM = *diagnostic* et non *diagnostique* (V)
 - /pyblik/ MASC. *un débat public* vs *la cause publique*
 - /final/ MASC. *un point final* vs. *une note finale*
 - /apɛl/ MASC. *un appel* vs. *il appelle*
- Cette inférence serait fondée sur l'hypothèse que l'écriture a comme vocation unique de coder les données sonores du langage, alors qu'elle code également sa dimension morphosyntaxique

Valeurs phonologique et orthographique des réalisations phonétiques plurielles 1/4

- Semi-consonnes [j], [ɥ], [w]
 - Distinction phonologique difficile : continuum
 - Interface phonographique difficile ! Asymétrie, aucune correspondance phonographique
 - Difficile de faire la part entre variante libre et valeur fonctionnelle dans les prononciations avec **diérèse** (prononciation bi-syllabique) et **synérèse** (prononciation monosyllabique) : cf *skier* → [ski-je] ou [skje]
 - Si le phonème suit la consonne [l] ou [r]
 - [lyœr] ou [ɥœr] → pas de valeur fonctionnelle (ni phonologique, ni orthographique) : *lueur*
 - [ljɛ̃] ou [lijɛ̃] ibid : *lien*
 - [lua] ou [lwa] : ibid ? : *loua* mais *loie*
 - Si le phonème suit une voyelle, seuls [i] et [j] peuvent se trouver en opposition dans cette position
 - *Abbaye* vs *abeille*
 - *Pays* vs *paye*

Valeurs phonologique et orthographique des réalisations phonétiques plurielles 2/4

- La question des consonnes géminées : *une illusion graphique ?*

En dépit de l'illusion entretenue par l'orthographe, on ne trouve en principe pas de géminées (c'est-à-dire de consonnes identiques successives) en français courant. Riegel, 51.

→ **Difficulté orthographique** : pas d'indice de « comment écrire le mot » dans la prononciation (*ex abbaye, arrivée, attristée*).

Mais les consonnes géminées peuvent apparaître à l'oral dans certains mots en écho à leur morphologie (marquage jointure préfixe-radical) : *illisible, immanquable, irréel*, ou par motivation sémantique : *immense*

Peuvent apparaître aussi lors de la chute du 'e' à la jointure de deux mots (*une petite tête vs un petit têtard*)

Valeurs phonologique et orthographique des réalisations phonétiques plurielles (3/4)

- La question des consonnes géminées : *une illusion graphique ? Pas toujours.*
 - rôle distinctif de la géminée dans la morphologie verbale : *mourrait [murrɛ] vs mourait [murɛ]; courrons vs courons*

Valeurs phonologique et orthographique des réalisations phonétiques plurielles 4/4

- Phénomènes inverses des prononciations plurielles d'un même phonème (variantes) : fusions phonétiques : le cas des **assimilations consonantiques**
 - Oppositions sourdes/sonores menacées dans certains parlers régionaux (assourdissement en Alsace) ou dans certains entourages phonétiques → orthographe : attention, danger orthographique
 - [apsã] → *absent*

Elisions, épenthèses, supplétions (1/1)

Principe d'évitement du hiatus vocalique en frontière de mots (suite de deux voyelles)

- Elision : suppression de la première voyelle qui est remplacée graphiquement par l'apostrophe. Quand ce phénomène se produit, il concerne

<i>Le, la, je, me, te, se</i>	<i>l'arbre, l'amitié, j'imagine, il m'accuse/t'accuse/s'accuse,</i>
<i>De, des</i>	<i>le journal d'Anne Franck, d'incroyables histoires</i>
<i>Que</i>	<i>je crois qu'il es venu</i>
<i>Ne</i>	<i>n'y va pas</i>
<i>Si</i>	<i>s'il vient, je pars</i>

- Epenthèse : insertion d'une consonne entre deux voyelles (liaison = cas particulier d'épenthèse)

Vient-il ?
Viendra-t-il ?

- Supplétion : substitution d'une voyelle par une suite voyelle-consonne devant voyelle

<i>Beau ></i>	<i>bel enfant</i>
<i>Nouveau ></i>	<i>nouvel an</i>
<i>Vieux ></i>	<i>viel homme</i>
<i>Fou ></i>	<i>fol amour</i>
<i>Ce ></i>	<i>cet enfant</i>

Du CV à l'API

Pourquoi l'alphabet phonétique international ? (1/3)

- Etude scientifique du langage & enseignement des langues
 - outil rigoureux permettant de noter les sons langagiers de façon uniforme :
 - un signe pour chaque son, et un son pour chaque signe
= relation bi-univoque :
un seul son, un seul symbole,
un seul symbole un seul son
- Association Phonétique Internationale
 - Alphabet Phonétique International (API)
 - IPA International Phonetic Association
 - Handbook of the International Phonetic Association : A Guide to the Use of the International Phonetic Association (1999)*

Comment l'API ? (2/3)

- API = jeu de symboles permettant de transcrire des données sonores
 - Dimension phonétique : **allophones** = représentation concrète des données sonores
 - Transcription entre crochets
 - [rwa] [ɣwa]
 - Dimension phonologique : **phonèmes** = représentation abstraite correspondant à des réalisations phonétiques diverses
 - Transcription entre barres obliques
 - /ɣwa/
 - Attention, prudence :
 - Différences phonétiques qui ne permettent pas de distinguer des mots dans une langue donnée peuvent se révéler distinctives (phonémiques) dans une autre langue, même proche au sein des familles de langues (ex du français ivoirien : **deux** vs **de**)
 - → **Diacritiques** : symboles supplémentaires (en plus des symboles utilisés pour les sons ou leur représentation abstraite) : symbole pour l'allongement = 'ː'
- /dø/ vs /døː/
- **Pour bien saisir le choix de symboles, il faut comprendre comment les sons sont produits et perçus, autrement dit avoir des notions de phonétique**

API (3/3)

français

			Bilabiales	Labio-dentales	Apico-dentales	Pré-dorso-alvéolaires	Pré-dorso-prépalatales	Dorso-palatales	Dorso-vélaire	Dorso-uvulaires
		sourdes	p		t				k	
	Occlusives									
		sonores	b		d				g	
ORALES										
		sourdes		f		s	ʃ			
	Constrictives									
		sonores		v	l	z	ʒ	j/ɥ	w	ʁ
NASALES			m		n			ɲ	ŋ	

	Orales				
	antérieures		centrales	postérieures	
	non arrondies	arrondies	non arrondies	non arrondies	arrondies
fermées	i	y			u
mi-fermées	e	ø			o
moyenne			ə		
mi-ouvertes	ɛ	œ			ɔ
ouvertes	a			ɑ	

	Nasales				
	antérieures		centrales	postérieures	
	non arrondies	arrondies	non arrondies	non arrondies	arrondies
fermées					
mi-fermées					
moyenne					
mi-ouvertes	ɛ̃	œ̃			ɔ̃
ouvertes				ɑ̃	